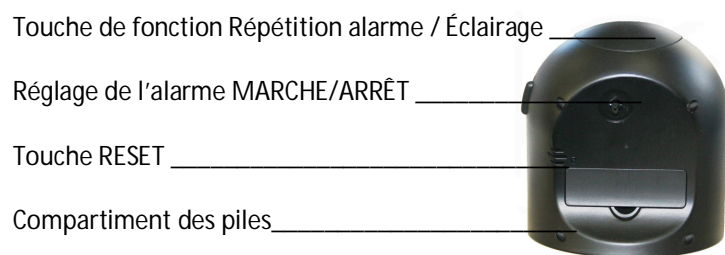


Mode d'emploi

Réveil analogique radio piloté



Comme il ne comporte pas d'aiguille des secondes, ce réveil est particulièrement silencieux.

Ouvrez le compartiment des piles, insérez une pile du type AA en respectant la polarité indiquée et refermez le compartiment des piles. Un bip retentit, les aiguilles se déplacent en position 12:00 heures et s'arrêtent sur cette position. Le réveil recherche le signal de l'heure et se règle à l'heure actuelle après réception du diagramme horaire complet.

Cette opération peut durer env. 3 à 4 minutes en fonction des conditions de réception.

Réglage de l'alarme

Tournez le bouton de réglage au dos du réveil dans le sens contraire des aiguilles de la montre pour régler l'heure de l'alarme. Le bouton de réglage sur le côté droit du boîtier doit être déplacé vers le haut. L'alarme est déclenchée et l'éclairage du cadran s'allume à l'heure d'alarme réglée. Une pression sur la touche « Répétition de l'alarme / Éclairage » permet d'interrompre l'alarme pendant 5 minutes puis de la répéter toutes les 5 minutes tant que le bouton d'activation de l'alarme n'est pas abaissé.

Éclairage du cadran

Une pression sur la touche « Répétition de l'alarme / Éclairage » permet d'activer l'éclairage du cadran pendant env. 5 secondes.

Touche RESET

Une pression sur cette touche permet de redémarrer le réveil. Cela signifie que la procédure de réglage décrite au début est répétée.

Konformität:

Hiermit erklärt die Firma Eurotime Uhrenvertriebs-GmbH, Schweinfurter Str. 24, 97337 Dettelbach dass sich der Artikel in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und Vorschriften der Richtlinie 1999/5/EG befindet.

Eine Kopie der unterschriebenen und mit Datum versehenen Konformitätserklärung erhalten Sie auf Anfrage bei info@eurotime.eu

Länder in denen R&TTE Anforderungen erfüllt sind:
Alle Länder der EU, Schweiz und Norwegen



Conformité :

Par la présente, l'entreprise Eurotime Uhrenvertriebs-GmbH, Schweinfurter Str. 24, 97337 Dettelbach (Allemagne), déclare que cet article est conforme aux exigences fondamentales et consignes définies par la directive 1999/5/CE.

Une copie de la déclaration de conformité datée et dûment signée est disponible sur simple demande à info@eurotime.de

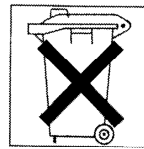
Pays en conformité avec la directive R&TTE :

Tous les pays de l'UE, la Suisse et la Norvège



Altgeräte-Entsorgungshinweis

Altgeräte gehören nicht in den Hausmüll. Als Verbraucher sind Sie gesetzlich verpflichtet, Altgeräte bei den öffentlich-rechtlichen Entsorgungsträgern zurückzugeben.



Batterie-Rücknahme

Batterien dürfen nicht mit dem Hausmüll entsorgt werden. Der Verbraucher ist gesetzlich verpflichtet, Batterien nach Gebrauch zurückzugeben, z.B. bei den öffentlichen Sammelstellen oder dort, wo derartige Batterien verkauft werden. Schadstoffhaltige Batterien sind mit dem Zeichen „durchgestrichene Mülltonne“ oder einem der chemischen Symbole Cd (=Batterie enthält Cadmium), Hg (=Batterie enthält Quecksilber) oder Pb (=Batterie enthält Blei) versehen.

Remarque relative à la mise au rebut des appareils usagés

Les appareils usagés ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères. En tant que consommateur, vous êtes tenu de déposer les appareils usagés auprès des organes de droit public chargés de leur élimination.

Reprise des piles

Les piles ne doivent pas être mises au rebut avec les ordures ménagères. Après utilisation, le consommateur est tenu de rapporter les piles, par ex. dans les points de collecte publics ou les points de vente de piles.

Les piles qui contiennent des substances toxiques comportent le symbole « poubelle barrée » ou l'un des symboles chimiques Cd (= pile contient du cadmium), Hg (= pile contient du mercure), ou Pb (= pile contient du plomb).